

CNSSAP NEWS

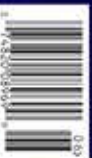
CNSSAP MAGAZINE N° 3 / ADUT 2018



*
La RDC récompensée
pour les innovations
de la CNSSAP



TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES



SOMMAIRE

4

**LA BANQUE MONDIALE
EN VISITE À LA CAISSE**

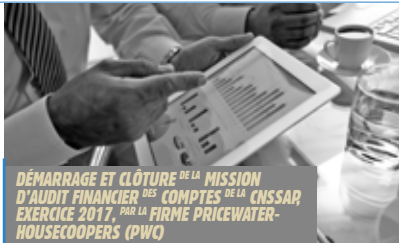


**5 LE PARTENARIAT
CNSSAP-CMR
EN MARCHÉ**



7

**DÉMARRAGE ET CLÔTURE DE LA MISSION
D'AUDIT FINANCIER DES COMPTES DE LA CNSSAP,
EXERCICE 2017, PAR LA FIRME PRICEWATER-
HOUSECOOPERS (PWC)**



**10 LA RDC RÉCOMPENSÉE
POUR LES INNOVATIONS
DE LA CNSSAP**



8

**LA CNSSAP PRÉSENTE
SON PREMIER
RAPPORT ANNUEL 2017**



12

**FUMÉE BLANCHE À LA CNSSAP
LA DÉLÉGATION SYNDICALE EST ENFIN INSTALLÉE !!**



**FOCUS SUR LE MEILLEUR
AGENT CNSSAP**



**11 ENTretien avec le personnel
QUAND LA PAROLE EST
DONNÉE AU PERSONNEL
DE MANIÈRE IMPERSONNELLE**

13



**LA CNSSAP FACE AUX
FUTURS AGENTS
PUBLICS**

14



CNSSAP
NEWS



Éditeur responsable
TOMBOLA MUKE, Chargé de mission

Rédacteur en Chef
KANIKI DAN, Chargé de communication

Secrétaire de rédaction
Christelle DIBATA NSIMBA, Conseiller en communication

Crédit Photos
Diessy KAMULETE

Réalisation technique
E-Proxy

EDITORIAL

Dans toutes les affaires humaines, il faut risquer pour réussir. Car c'est de la juste évaluation des chances de gain et de perte que dépendent les grands succès.

Ces mots, extraits des mémoires de Gustave Le Bon (Médecin et sociologue français), ont la particularité d'offrir une photographie réelle de l'ensemble des activités qui se sont déroulées ce dernier trimestre.

Tout d'abord, la clôture de la mission d'audit financier démarré en début de trimestre sur une note de satisfaction et en toute transparence. Exercice s'apparentant à de l'autoévaluation, l'audit financier est un scan de l'ensemble des opérations comptables passées au sein d'une institution. Du résultat obtenu dépend toute la crédibilité de la gouvernance implémentée au sein de celle-ci.

Autre exercice effectué au cours de ce trimestre, l'entretien du personnel avec le Management de la CNSSAP. Instant d'échange convivial entre l'équipe dirigeante et l'ensemble des employés, l'entretien a été l'occasion de tenir un dialogue franc et sans tabou autour de la marche de l'entreprise.

Ce trimestre a également été marqué par la présentation du premier rapport annuel de la CNSSAP comptant pour l'année 2017.

Décliné en deux mots latins signifiant année mirifique, le rapport annuel offre un tracé dont la genèse prend sa

source au mois d'octobre 2016 et jette les bases des actions à venir.

Cette photographie ne saurait être plus complète sans la mention du Prix d'excellence raflée en marge de la 56^{ème} Session du Conseil d'administration du Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement (CAFRAD), à Marrakech au Maroc. La CNSSAP s'est vue décerner le Prix Panafricain du Service Public, dans la catégorie «*innovation et amélioration de la qualité du service public*».

Enfin, pour clore ce tableau, la Caisse a assisté à l'installation de la délégation syndicale issue du personnel. Composée au total de 06 personnes, la délégation a été investie dans ses fonctions et entend bien jouer sa partition sous l'égide des permanents syndicaux.

Pour une aussi jeune institution que la nôtre, de nombreuses pierres blanches émaillent notre parcours quotidien comme pour nous rappeler du chemin parcouru mais aussi de la distance à parcourir.

Et pendant que nous avançons, l'excellence reste le mantra que nous nous répétons sempiternellement et dont le résultat accompli est la démonstration la plus éloquente.

TOMBOLA MUKE

Chargé de mission



LA BANQUE MONDIALE EN VISITE À LA CAISSE

Une délégation de la Banque mondiale en mission en RDC dans le cadre du partenariat entre le Gouvernement et l'institution de Bretton Woods, spécialement dans le volet « Réforme de l'Administration publique », s'est rendue le mercredi 13 juin 2018 aux installations de la CNSSAP.

Celle-ci a été conduite par le nouveau Task Team Leader du Projet PRRAP, Monsieur Serdar Yilmaz, ainsi que de Monsieur Boris Weber et du Coordonnateur du PRRAP, Jean-Paul MABAYA.

Cette rencontre, qui s'est révélée être plus qu'une simple visite de courtoisie, a permis au Chargé de mission de la CNSSAP de faire un exposé synthétique sur les avancées ainsi que les perspectives à court, moyen et long termes de l'institution qu'il pilote. Ce dernier point développé a été l'occasion pour TOMBOLA MUKE de renouveler la nécessité de la poursuite de l'appui de la Banque mondiale, à travers le PRRAP, en faveur de la jeune institution de sécurité sociale en pleine phase de stabilisation de ses activités.

A l'issue de ce bref exposé, les visiteurs ont unanimement reconnu la marque de professionnalisme et les avancées réelles imprimées par la CNSSAP en un temps record et dans un environnement institutionnel

et macroéconomique complexe.

Ces derniers ont clairement approuvé l'idée de poursuivre leurs appuis en faveur de la CNSSAP qu'ils ont présenté comme une véritable success story. Impressionnés par les progrès, ces derniers ont tout de même adressé de nouvelles recommandations notamment la conjugaison de tous les efforts avec toutes les parties prenantes pour l'adoption d'une loi sur la sécurité sociale des Agents publics qui aura pour bénéfice de prendre en charge toutes les autres catégories d'agents publics dans le bateau de la CNSSAP.

Les poignées de mains et les félicitations à la CNSSAP ont conclu dans les meilleurs sentiments cette rencontre, comme quoi les fruits ont tenu les promesses que les feuilles avaient données. Les visiteurs sont repartis riches de la documentation sur la CNSSAP à travers notamment les différents numéros de son trimestriel CNSSAPNews.



LE PARTENARIAT CNSSAP-CMR EN MARCHE

Ce fut le 05 juillet 2017 que la CNSSAP et la Caisse Marocaine des Retraites, CMR, ont signé une convention de partenariat portant essentiellement sur le partage d'expériences entre les deux institutions.



Le plan d'activités assorti de cette convention, élaboré en décembre 2017, prévoyait nombre de réalisations devant permettre à la CNSSAP d'être bénéficiaire du transfert de l'expertise marocaine dans ses différents domaines de fonctionnement, en partant du plus technique au moindre service de support. Au nombre de ces activités, l'on pouvait compter les missions d'accompagnement terrain.

C'est en effet depuis le mois de mai 2018 que ces missions ont démarré avec l'arrivée de premiers missionnaires marocains, Messieurs Saïd LOUCIFI et Rachid El MOKRI, respectivement Chef de Division Concession des Pensions Militaires et Chef de Service Etudes, de Développement et d'Intégration. Avant de donner son avis, il a été question pour cette mission de faire un diagnostic sur le modus operandi de la CNSSAP au travers ses services d'exploitation, notamment les processus de gestion d'immatriculations, de gestion des cotisations, du calcul des prestations, de gestion de paiement des prestations, et celui de gestion de la relation client.

Saïd LOUCIFI et Rachid El MOKRI ont donc tour à tour été chaleureusement reçus par les responsables de chacun de ces services. Une brève présentation du service et des activités ont précédé chacun des échanges. Un éloquent rapport de cette mission a été adressé à la suite de ces discussions.

De fil en aiguille, une seconde équipe d'accompagnement marocaine a rendu ses loyaux services à la CNSSAP du 15 au 23 juillet 2018. Se soumettant au même exercice, cette seconde mission composée de deux autres experts de la

CMR, en l'occurrence, Monsieur Mohamed ESSALMANI et Madame Khadija AADADOUCH, Chef de Service des Risques et de Conformité et Chef du Service Comptabilité ; a porté sur les aspects liés à la gestion des risques, la gestion du portefeuille ainsi que la gestion administrative et financière.

Au terme de cette mission d'accompagnement terrain, les deux experts ont abouti à la conclusion qu'il fallait à la CNSSAP d'étudier l'opportunité et la faisabilité de mettre en œuvre les propositions issues de fructueux échanges qu'ils ont eus avec les responsables des services concernés. Aussi, faut-il considérer que cela passe nécessairement par une priorisation des actions à implémenter en tenant compte du contexte institutionnel et économique de la Caisse ainsi que des contraintes liées aux ressources budgétaires. Il s'en suivra alors l'étape de concrétisation avec un plan d'actions précis et un chronogramme de travail bien détaillé.

A l'issue de la première ou de la deuxième mission, une réunion extraordinaire du Comité de gestion a été convoquée par le Chargé de mission de la CNSSAP en vue de l'analyse de chacune des recommandations adressées par les experts et les modalités de leur mise en œuvre. Ce qui est à noter par ailleurs est qu'au-delà des conseils lui prodigués par son aînée aux fins de sa bonne croissance, la CNSSAP demeure non moins félicitée par celle-ci pour les efforts remarquables et son application dans la réalisation des missions lui assignées par l'Etat. Tout porte ainsi à croire que la Caisse serait en mesure, toutes proportions gardées, de réaliser un volume important des services en un temps relativement moindre que ses paires.



Mes **cotisations**,
au régime de
la **CNSSAP**
me **garantissent**
un **niveau de**
vie décent
au moment
de la **retraite**
à moi
et ma famille.



TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES





DÉMARRAGE ET CLÔTURE DE LA MISSION D'AUDIT FINANCIER DES COMPTES DE LA CNSSAP, EXERCICE 2017, PAR LA FIRME PRICEWATERHOUSECOOPERS (PWC)

Fidèle à sa culture institutionnelle marquée par la première de ses valeurs constitutives de l'acronyme TRIPE – Transparence-Respect-Intégrité-Professionnalisme-Excellence –, la CNSSAP a soumis ses états financiers et ses comptes de l'exercice 2017 à un audit externe.

C'est en effet à la suite de toutes les démarches menées par le Management de la CNSSAP pour répondre à cet impératif de redevabilité qu'il a été lancé le jeudi 12 avril 2018, une mission d'audit contractuel des états financiers de la jeune institution de sécurité sociale, comme le renseigne mieux la lettre d'engagement lui adressée par la firme PricewaterhouseCoopers RDC SAS (PwC), structure réputée pour son expertise en la matière, et qui a été chargée de réaliser la certification des états financiers et des comptes de la CNSSAP pour l'année 2017. Verdict... Les comptes de la CNSSAP sont au vert !!!

Ce sera finalement au terme de 3 mois de travail que la mission d'audit contractuel des états financiers de la CNSSAP pour l'exercice 2017 s'est achevée au mois de juin de la même année sur une note positive.

Un accessit s'est dénoté à la lecture du rapport des auditeurs indépendants adressé au terme de la mission au management de l'institution de sécurité sociale.

Essentiellement composés du bilan, du compte de résultat ainsi que des états annexés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, les états financiers passés au peigne

fin par la firme spécialisée en audit contenaient également un résumé des principales méthodes comptables tout comme diverses notes explicatives.

Au terme d'un scan minutieux, l'opinion des auditeurs indépendants s'est révélée sans réserve : « les états financiers annuels de la CNSSAP donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CNSSAP au 31 décembre 2017 ». Et cela en toute conformité aux principes comptables édictés par la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale, CIPRES.

Au-delà de son opinion sur les états financiers, la firme PwC a également adressé une note de contrôle interne à la CNSSAP reprenant les principaux risques identifiés par les auditeurs indépendants, leur criticité et gravité ainsi que les recommandations devant permettre de les piloter et les mitiger.

Autant cet exercice s'est clôturé sur une bonne note, autant le management de la jeune Caisse doit appliquer de manière continue et permanente les mesures de bonne gouvernance quant à l'élaboration de l'information financière lors de l'exécution budgétaire.

La mission d'audit contractuel des états financiers de la CNSSAP pour l'exercice 2017 s'est achevée au mois de juin de la même année sur une note positive.



LA CNSSAP PRÉSENTE SON PREMIER RAPPORT ANNUEL 2017

Annus Mirabilis !! Tels sont les deux premiers mots qui qualifient le déroulé de ce premier exercice couché dans son rapport annuel d'activités.

Officiellement porté aux fonts baptismaux le 29 juin 2018 au Salon rouge de l'Immeuble du Gouvernement, la vie de la CNSSAP y est étalée sur 67 pages, dressant ainsi un portrait élogieux composé des photographies des instants 2017.

Au cours d'une cérémonie aussi sobre que mémorable, le Salon rouge affichait complet sous l'égide du Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique, bienveillamment accompagné par la Vice-ministre du Budget ainsi que le Chargé de Mission de la CNSSAP.

Ce dernier, premier orateur de la cérémonie, a entamé son allocution par une comparaison aussi frappante que saisissante





: Un désert d'où a fleuri une cité. Comme pour témoigner des efforts consentis pendant la première année d'activités de la CNSSAP.

Une année de grands pas.

A en croire le Chargé de mission, TOMBO-LA MUKE, 2017 a été l'année de premiers pas. Inauguration du siège et de la première agence provinciale, textes réglementaires organisant le métier, signature d'une convention de partenariat entre la CNSSAP et la Caisse Marocaine de Retraite. Un premier lot de lauriers qui vient parfumer l'aura de la CNSSAP déjà réputée pour sa quête permanente d'excellence.

Si le discours inaugural a déclamé les conquêtes passées, il a aussi lancé un aperçu sur l'avenir. 2018 sera pour la CNSSAP une année d'efforts pour non seulement maintenir les acquis obtenus précédemment ; mais aussi une année de stabilisation et de consolidation de ses activités.

Second intervenant de cette cérémonie, le

Professeur Michel BONGONGO IKOLI NDOMBO a souligné la perspicacité de la CNSSAP à relever un défi digne des 12 travaux d'Hercules.

Un sacre qui va s'avérer complet lorsque, d'un geste solennel, il va procéder au baptême de l'ouvrage, sous les applaudissements nourris d'un parterre d'invités de marque, pour la plupart issus des cimes de l'Administration Publique.

Pourtant, rappelle le Ministre, le chemin reste encore long à parcourir. Mais la jeune Caisse peut compter sur l'accompagnement de l'Etat-proprétaire et employeur dans son action d'expansion sur toute l'étendue du territoire national.

A travers la présentation publique de son rapport annuel, la CNSSAP s'est d'ores et déjà astreinte à l'incessant exercice de son aguerissement chaque année tant il devra être évident que le rapport d'activité de l'année $n + 1$ se devra d'établir un écart positif d'avec celui de l'année n .





LA RDC RÉCOMPENSÉE POUR LES INNOVATIONS DE LA CNSSAP

En marge de la 56ème Session du Conseil d'administration du Centre Africain de Formation et Recherches Administratives et du Développement (CAFRAD), à Marrakech au Maroc, la CNSSAP a reçu le prix d'excellence du Prix Panafricain du Service Public (PPSP), dans la catégorie «innovation et amélioration de la qualité du service public».

Tenue le mercredi 20 juin 2018 à Marrakech, cette rencontre s'est inscrite dans le cadre de la 56ème session du Conseil d'Administration de cette institution et en prélude du Forum des Nations Unies sur la Fonction publique dont les travaux se sont déroulés du 21 au 23 juin 2018, à la Cité ocre.

Pour rappel, le PPSP est une prestigieuse distinction d'excellence dans le service public, initié pour la première fois lors de la 53ème session du Conseil d'Administration du CAFRAD en 2015. Il récompense les réalisations créatives et les contributions des institutions de service public qui conduisent à une administration publique plus efficace dans les pays africains.

Le prix vise à découvrir les innovations en matière de gouvernance, motiver les fonctionnaires pour promouvoir l'innovation, rehausser l'image du service pu-

blic et renforcer la confiance dans le gouvernement, et répertorier et partager des initiatives réussies pour une éventuelle réplique à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

La RDC a été récompensée pour ses efforts novateurs dans le domaine de la sécurité sociale en faveur des agents publics pour son projet intitulé «Nouveau régime de sécurité sociale des agents publics de l'Etat géré par la CNSSAP».

En bon élève, la CNSSAP n'entend pas dormir sur ses lauriers au lendemain de ce sacre. L'euphorie n'aura finalement duré que la minute qui a précédé l'entame de la réflexion et la mise en œuvre de nouveaux services innovants au profit des agents publics, ce qui lui vaudra assurément de nouvelles reconnaissances internationales dans les mois qui viennent.



ENTRETIEN AVEC LE PERSONNEL QUAND LA PAROLE EST DONNÉE AU PERSONNEL DE MANIÈRE IMPERSONNELLE

Dans le cadre des activités de socialisation et de renforcement de la culture institutionnelle au sein de la CNSSAP, il a été prévu plusieurs types d'activités dont l'entretien du Management avec le personnel et ce, chaque trimestre.

Pour ce deuxième entretien tenu le 06 juillet 2018 au Kempinski Fleuve Congo Hôtel, l'équipe d'organisation a été présidée par le Chargé de mission adjoint en charge des questions administratives et juridiques. L'ensemble des échanges étaient axés sur le thème choisi par le Service des Ressources Humaines, à savoir « *L'apport des ressources humaines dans la consolidation des ressorts du succès de la CNSSAP* ».

L'entretien du personnel avec le Management vise avant tout à rapprocher le personnel des premiers décideurs en vue de partager la vision et les valeurs de l'entreprise ou de l'établissement.

Il permet également de recueillir directement les attentes du personnel vis-à-vis du Management et vice versa afin d'optimiser, autant que possible, la fonction ressources humaines de l'institution.

Après le mot introductif du Chargé de mission adjoint, à l'occasion maître de céans, qui a eu le mérite de rassurer l'assemblée sur la nature de l'exercice auquel elle est invitée à s'adonner, le personnel a été appelé à

prendre la parole en toute liberté afin de s'exprimer sur les conditions et l'atmosphère de travail à la CNSSAP.

Sous forme de question, suggestion ou avis, les agents se sont tour à tour exprimés sur les préoccupations portant notamment sur la mise en place de la délégation syndicale, les questions liées aux avantages sociaux ainsi que les amendements à apporter au Règlement Intérieur ou encore le choix du recrutement du personnel en interne. A chacune des interventions ont été fournis les éclaircissements nécessaires du Management qui, au passage, a mis un accent très particulier sur la culture du TRAVAIL et l'amélioration continue de la performance de chaque agent dans ses prestations quotidiennes.

C'est au terme de ces échanges que les participants ont été conviés à dîner. Après le speech du Chargé de mission, l'assistance a été invitée à la séance de photos avec le Management où un premier groupe, composé des femmes, a commencé, ensuite un deuxième, composé des hommes et enfin les deux groupes réunis.

La traditionnelle salutation des agents a eu lieu après le mot de clôture du Chargé de mission qui a enjoint le personnel à travailler encore plus dur.

FUMÉE BLANCHE À LA CNSSAP

LA DÉLÉGATION SYNDICALE EST ENFIN INSTALLÉE !!

Partout à travers le monde, les syndicalistes représentent la masse ouvrière au sein d'une communauté professionnelle. Jouant le rôle de courroie de transmission d'information et de charnière entre l'employeur et l'employé, le banc syndical a comme principale mission la défense des intérêts des employés et la coordination des négociations avec l'employeur.

Près d'un an après le recrutement du premier personnel, la CNSSAP se met à l'heure du banc syndical en disposant d'une délégation syndicale issue de son personnel. Après sensibilisation des agents à la mise en place d'un syndicat par le management en date du 04 mai 2018, une séance de travail avec les membres permanents du banc syndical est venue davantage éclaircir le personnel sur les responsabilités qui incombent à ceux qui y postuleraient.

Organisée dans la salle de réunion du siège de la CNS-SAP le 12 juillet 2018, cette séance d'information a été conduite d'abord par le management qui a rappelé dans sa démarche le respect strict des prescrits du code du travail en la matière ; pour ensuite passer le relais à l'Inspecteur du travail ainsi qu'au permanent syndical présents à cette occasion.

C'est au terme de cette séance qu'enfin la fumée blanche apparut. Prenant en charge la recommandation, le personnel a procédé séance tenante à la désignation des agents suivants aux postes qui ci-après :

1. Président : BIAYA TSHUNZA Billy, Suppléant : DIBATA NSIMBA Christelle ;

2. Vice-président : ATULA AMBELE Joseph, Suppléant : BUCHAPU LUSENGE Michel ;
3. Secrétaire : EKOLO YULA Amélia, Suppléant : KALENGA MULONGO Melissa.

Provenant à la fois de l'Agence et du Siège de la CNS-SAP, ce banc syndical réunit en son sein 03 hommes et 03 femmes, respectant ainsi le parfait équilibre des genres.

Ce choix a été fait en adéquation avec les conditions d'éligibilité prévues par l'arrêté ministériel n°12/CAB. MIN.TPS/AR/NK/054/2004 du 10 décembre 2004, spécialement en son article 5.

Une investiture ... en toute sobriété

Dès le 23 juillet 2018, la délégation syndicale a été investie devant l'ensemble du personnel au cours d'une cérémonie sobre présidée par le Management, au cours de laquelle il a été rappelé les devoirs et obligations de chaque partie.

Dans une restitution coulée sous la forme d'un procès-verbal et contresignée par l'ensemble des agents élus, le Management a salué la désignation des membres qui composeront désormais la délégation syndicale pour un mandat de 3 ans conformément à l'article 257 du Code du Travail actuellement en vigueur en RDC.

L'une des premières tâches de cette délégation sera d'élaborer le règlement d'ordre intérieur qui devra régir le fonctionnement de ses activités.



**JE SUIS
CNSSAP**



FOCUS SUR LE MEILLEUR AGENT CNSSAP

Avec une performance à hauteur de 92% à l'issue des évaluations trimestrielles avril-juin 2018, il décroche la couronne de meilleur agent de la CNSSAP. Lui, c'est Gratien TIBAMWENDA ASIMWE.

Caractérisé par son acharnement à la livraison expéditive des dossiers lui confiés pour traitement, le Chargé des Ressources Humaines de la CNSSAP a su sortir du lot au deuxième trimestre de l'exercice en cours. Dynamique et parcimonieux, ce gestionnaire du personnel est tout sauf un outsider dans sa position. S'il s'affiche seul en tête du classement avril-juin 2018, TIBAMWENDA figurait déjà dans le trio gagnant du trimestre précédent qui avait tous la même note en tête.

Son poste l'obligeant d'être la porte d'entrée et parfois, bien malheureusement, celle de sortie de tout le personnel, Gratien est connu de tous comme un carrefour où les droits et les devoirs s'enchevêtrent, ceux des employés et même des employeurs.

Solide dans sa fonction, le Chargé des Ressources Humaines demeure à ce jour le seul agent valise, au sein de la CNSSAP, en raison du fait que son service n'a jamais connu un autre agent que lui-même. Son omniprésence au bureau et les dossiers interminables sur sa table sont nombre de faits qui attestent cet état des choses.

Pour la petite histoire, Gratien TIBAMWENDA ASIMWE est le 5ème des 7 enfants de TIBAMWENDA BASARA Anicet, son père, et DHIMBE MAGASI Lucie, sa chère maman. Il a vu le jour le 16 décembre 1988 à Kisangani, chef-lieu de l'ex Province orientale, où il a par ailleurs entamé et achevé ses études. Il a fréquenté le Collège des prêtres du Sacré-Cœur MAELE en optant pour la section Latin-Philo et s'est par la suite spécialisé en Droit privé judiciaire dans la Faculté de Droit de l'Université de Kisangani. Son diplôme de Licence obtenu avec la mention Distinction aura présagé sa future carrière professionnelle. De Défenseur judiciaire près le Tribunal de Grande Instance de Kisangani

en 2011, Gratien va gravir les échelons. Successivement, de 2012 à 2017, il occupera les postes de Superviseur administratif de la Région Ouest, puis de Chef de service Administration et ressources humaines, ensuite de Directeur délégué en charge de l'Administration au sein de la MECRECO. C'est finalement en juillet 2017 que son chemin et celui de la CNSSAP vont se croiser. Fidèle chrétien catholique de la Paroisse Saint François de Sales, le Chargé des Ressources Humaines de la Caisse est l'aimable époux de Madame Christelle BAELONGANDI MONTELE. Epris de football, il est grand supporter du Réal Madrid, et ne passe pas moins son temps à la lecture d'où il a même tiré sa citation favorite : « Impavidi Progrediamur », du latin au français : « Incontestablement, nous voulons avancer. » Fin de citation.



LA CNSSAP FACE AUX FUTURS AGENTS PUBLICS



Alors que la CNSSAP prévoit dans son programme d'activités l'organisation des conférences ou ateliers auprès de différents publics intéressés par les questions de sécurité sociale, une invitation à animer une conférence sur la question a été déposée sur sa table au mois de juillet 2018.

Il s'agissait d'une requête émise par le Centre culturel LOANGO. Basé à Kinshasa, ce centre est une initiative de l'ASBL congolaise CECFOR (Centre Congolais de Culture, de Formation et de Développement). LOANGO offre aux étudiants issus de tous les domaines scientifiques une formation humaine et culturelle qui complète celle reçue dans leurs établissements d'enseignement respectifs. L'initiative date de 1989 et a vu plusieurs centaines d'apprenants bénéficier de ses formations et devenir des leaders dans plusieurs secteurs de la vie nationale.

Naturellement intéressée par les questions de sécurité sociale, la CNSSAP a dit oui à cet appel !

Ce sera finalement en fin d'après-midi du 28 juillet 2018 que la conférence sous le thème : « Nouveau

régime de sécurité sociale en RDC : CNSSAP » se tiendra au siège du Centre culturel LOANGO, sis sur 9, Rue KIPASE, Quartier SALONGO (RIGHINI), dans la Commune de LEMBA.

Une quarantaine d'étudiants et quelques professionnels ont été conviés à l'activité. Hervé NYAMABO et Cédric TOMBOLA, respectivement Directeur du Centre et Chargé de mission de la CNSSAP se passeront très rapidement et mutuellement la parole pour un mot introductif qui, pour la circonstance, aura eu le mérite de mettre l'assistance dans le confort qui lui permettrait de ne pas considérer l'exposé comme un cours, mais bien plutôt comme ce qu'il fût réellement, un échange culturel.

Au menu de son exposé projeté, le CM de la CNSSAP

aura abordé les grands points relatifs aux généralités sur la sécurité sociale, à la présentation de la CNSSAP, aux perspectives ainsi qu'une conclusion. Dans les généralités, le CM a abordé tour à tour les questions liées aux fonctions de base, les logiques, les régimes et les deux figures de base (Bismarck et Beveridge) de la sécurité sociale moderne. Il a ensuite approfondi la question relative aux risques couverts par la sécurité sociale ainsi que l'organisation financière en prenant le soin d'insister sur la nuance qui caractérisent la répartition et la capitalisation. La question de la CNSSAP a ensuite été évoquée. Il s'est agi de la définition (statut, tutelle, mission, ...), de l'objet, des branches cou-



vertes, des soubassements juridiques, du type de régime, des prestations assurées, du taux de cotisation ainsi que du taux d'annuité appliqué par la Caisse, sans oublier un mot sur l'ancien régime de sécurité sociale des agents publics. Des activités métiers aux partenariats de la CNSSAP, en passant par les chiffres clés, la comparaison entre les montants des pensions du système octroyé et ceux du contributif en vigueur et la question de la certification des comptes, rien n'a quasiment été oublié dans cet exposé qui a duré le temps d'une prolongation d'un match de foot officiel.

Tout de suite après la présentation, la parole a été donnée au public qui, par ses nombreuses questions, a fait de son intérêt la question abordée un secret de polichinelle. Heureusement pour le public que l'expertise de l'exposant a été à la hauteur de ses préoccupations par ceci qu'elles ont toutes été répondues. Contrainte de connaître son épilogue au regard de l'agenda chargé du centre, la conférence s'est conclue par un cocktail qui a été la continuité des échanges sur le sujet, l'intérêt pour ces futurs assujettis de la CNSSAP étant manifeste.



